

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Bully-les-Mines s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur François LEMAIRE, Maire, en suite de convocations en date du 26.10.2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

**Etai~~ent~~ Présents** : Tous les membres en exercice (33)

**Personnes excusées avant donné Procuration** : Madame Nathalie BLANQUET a donné procuration à Madame Maryse BACCIONI, Monsieur Pascal FOUQUART a donné procuration à Monsieur Ludovic DUBO, Madame Delphine LEMETTRE a donné procuration à Monsieur Ali BEN FRAJ, Madame Sandrine WLODARZYCK a donné procuration à Madame Josiane WATRE, Madame Rosine NATHIEZ a donné procuration à Madame Martine CZEKALOWSKI, Madame Claudette RISEL a donné procuration à Monsieur Patrick LEROY, Monsieur Michel DUEZ a donné procuration à Madame Caroline MELONI, Monsieur Frédéric LOMBART a donné procuration à Madame Daisy SCALISE.

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Pascal DEFRANCE.

**Rapporteur :**  
François LEMAIRE

### **CRÉATION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « AMÉNAGEMENT – GRANDS PROJETS »**

Monsieur le Maire expose que l'article 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil Municipal de créer des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil.

Monsieur le Maire propose la création de la Commission Municipale « Aménagement – Grands Projets ».

Cette commission traitera les questions relatives à l'aménagement du territoire communal. Elle sera notamment chargée des domaines suivants :

- Politique de l'urbanisme locale et supra communale (PLH, SCOT...)
- Opérations d'aménagement en matière d'Habitat, de développement économique, de renaturation : Concessions d'aménagement, aménagement des zones d'activités économiques communautaires, programmes de rénovation urbaine...
- Attractivité – Redynamisation du centre-ville : suivi de la démarche Petites Villes de Demain...

Cette commission municipale sera présidée par Monsieur François LEMAIRE, Maire de Bully-les-Mines ou tout autre représentant qu'il aura désigné selon la thématique abordée.

Etant précisé que l'ensemble des élu.e.s du Conseil Municipal sera convié à la réunion de cette instance selon les modalités d'organisation évoquées ci-avant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- Approuve la création de la commission municipale « Aménagement – Grands Projets ».

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

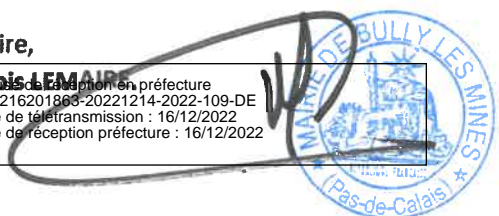
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 20 Décembre 2022

Ainsi fait en séance les jours, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

François LEMAIRE  
062-216201868-20221214-2022-109-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2022  
Date de réception préfecture : 16/12/2022



Le secrétaire de Séance,  
Pascal DEFRANCE.